

Améliorer ses cas pratiques.

Par **verylawstudent**, le **18/03/2014** à **17:11**

Bonjour,

Je viens vous demander conseil pour améliorer mes cas pratiques en droit civil.

Il me semble en effet avoir compris la méthode de cet exercice, mais j'ai l'impression de ne pas m'améliorer puisque mes notes n'évoluent pas.

Pourriez-vous m'indiquer, s'il vous plait, de quelle manière sont attribués les points pour les cas pratiques, et quels sont les éléments auxquels il faut prêter une attention particulière pour avoir une chance d'augmenter sa note ?

Quelle va être la différence entre un cas pratique qui a 13, et celui qui a 16 ?

En vous remerciant par avance pour vos réponses.

Par **Muppet Show**, le **19/03/2014** à **12:17**

Bonjour,

la note dépend totalement du prof.

mais c'est sur que celui qui a fait le tour de toute la question posée dans le cas pratique aura plus facile à avoir un 16 (tout en restant dans le sujet bien évidemment).

pour exemple, je viens d'avoir un 16 en cas pratique en civil qui faisait 1 page et demi alors que je pouvais le résoudre en 3 lignes... alors que d'autres n'ont eu que 13 ou 14 (déjà une très bonne note). ça dépend aussi de la façon dont vous tournez votre cas, suivre chronologiquement les événements. par exemple en droit commercial, un vendeur d'auto a vendu une voiture à un peintre. on va commencer par la qualité des parties, la nature de la convention etc...

il ne faut pas avoir peur de donner un article et l'expliquer puis l'appliquer au cas.

le cas doit être complètement traité. après certains professeurs préfèrent qu'on soit simple, clair, et concis et d'autres préfèrent qu'on expose tout notre savoir sur la question. -

voilà c'est ce que je fais et je n'ai pas encore eu de note inférieure à 11 depuis ma L1 (en cas

pratique)

Par **marianne76**, le **19/03/2014** à **15:06**

Bonjour

[citation]le cas doit être complètement traité. après certains professeurs préfèrent qu'on soit simple, clair, et concis et d'autres préfèrent qu'on expose tout notre savoir sur la question. - [/citation]

Pour ma part je préfère de loin la 1ère proposition, parce le cas pratique comme son nom l'indique est avant tout pratique et doit se rapprocher d'un conseil d'avocat, dès lors on doit être moins dans l'étalage des connaissances que dans le concret de l'affaire, mais en même temps mon passé de praticienne influe très certainement sur ma façon de voir les choses

Par **verylawstudent**, le **19/03/2014** à **21:30**

Merci de vos réponses.

Il me semble aussi que la question de droit est très importante dans les cas pratiques ?

Si vous avez d'autres conseils, je suis preneuse.

Bonne soirée